



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique agricole

Question au Gouvernement n° 625

Texte de la question

POLITIQUE AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Guillaume Garot, pour le groupe Nouvelle Gauche.

M. Guillaume Garot. Monsieur le ministre de l'agriculture, le Salon de l'agriculture ouvrira ses portes samedi dans un contexte de doute de la part du monde agricole et des consommateurs.

Doutes et craintes des agriculteurs, en raison de la possible réduction de 30 % du budget de la politique agricole commune, la PAC ; colère même, face au projet d'accord avec le Mercosur, qui est une véritable épée de Damoclès au-dessus de la filière bovine,...

M. Marc Le Fur. C'est vrai !

M. Guillaume Garot. ...et face à la refonte des zones agricoles défavorisées, comme dans les Deux-Sèvres ou dans les Landes.

Les consommateurs, les citoyens sont quant à eux ébranlés par les crises successives – je pense notamment à celles du fipronil et de Lactalis. Dernièrement, ils s'inquiètent aussi des risques pour la santé de ce que l'on appelle les « aliments ultra-transformés ».

Les États généraux de l'alimentation, tout comme le discours du Président de la République à Rungis, avaient soulevé beaucoup d'espoir, non seulement chez les agriculteurs, qui peinent à vivre de leur travail, mais aussi chez les consommateurs, qui avaient entendu la volonté de rendre leur alimentation plus sûre et plus saine, à des prix accessibles. Hélas, avec votre projet de loi, monsieur le ministre, on est loin de l'ambition affichée par le Président de la République...

M. Fabien Di Filippo. Très loin !

M. Guillaume Garot. ...de repenser les modèles productifs et de sortir d'un modèle qui, disait-il, n'était plus soutenable : trop de silences sur la régulation indispensable au plan européen afin d'assurer un revenu solide aux agriculteurs, trop d'oublis, concernant la maîtrise du foncier, l'éducation des plus jeunes, la formation des professionnels, les contrôles par l'État ou encore la qualité des produits.

M. Sébastien Leclerc. Il a raison !

M. Guillaume Garot. Monsieur le ministre, il n'y aura pas de « nouvelle France agricole » – pour reprendre les termes du Président de la République – sans la confiance des consommateurs et sans l'assurance d'un vrai

revenu pour les agriculteurs. Êtes-vous prêt à entendre les propositions du Parlement en vue de bâtir le nouveau pacte social dont la France agricole a plus que jamais besoin ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NG.*)

M. André Chassaigne. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Monsieur le député, vous avez participé aux États généraux de l'alimentation en présidant un atelier : vous êtes donc parfaitement au fait des conclusions des divers ateliers ouverts dans ce cadre.

M. Fabien Di Filippo. Précisément : il n'est pas satisfait !

M. Stéphane Travert, ministre. En outre, en votre qualité de président du Conseil national de l'alimentation, vous participez avec nous à ce beau projet qui vise à ce que, demain, les agriculteurs puissent vivre dignement de leurs revenus.

Votre intervention comporte beaucoup de questions. Vous m'interrogez, entre autres, sur la PAC. Sachez, monsieur le député, que la France porte une ambition forte pour la PAC, avec un budget ambitieux.

M. Patrick Hetzel. Ce n'est pas ce que disent les agriculteurs !

M. Stéphane Travert, ministre. Je veux souligner qu'en dépit des fausses informations qui peuvent circuler, la France a toujours souhaité porter une ambition forte pour la PAC – pour une PAC qui protège ses agriculteurs et qui anticipe certains problèmes, tels que les aléas climatiques ou les aléas sanitaires. Sur ce sujet, nous restons très attentifs...

M. Fabien Di Filippo. Vous voulez dire attentistes !

M. Stéphane Travert, ministre. ...et nombreux sont les pays qui rejoignent notre position.

M. Marc Le Fur. Il y aura 30 % en moins pour la PAC !

M. Stéphane Travert, ministre. Vous m'interrogez aussi sur la réforme des zones défavorisées simples. Sachez, monsieur le député, que nous avons réuni hier le comité de pilotage national pour traiter de la question. Une nouvelle carte a été présentée. Vous avez raison de dire que certains territoires, comme les Deux-Sèvres, seront fortement touchés par la refonte de la carte. Toutefois, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, aucun ne sera laissé pour compte. Nous nous mobiliserons afin d'accompagner les territoires qui sortiront de ces zones, à travers notamment de l'investissement et une réflexion globale visant à permettre aux agriculteurs qui sont sur ces territoires de vivre dignement de leur travail.

M. Olivier Faure. Ce ne sont que des mots !

M. Stéphane Travert, ministre. Au-delà, nous allons constituer des groupes de travail avec les parlementaires, les chambres d'agriculture et les acteurs des territoires pour faire en sorte que nous ayons demain de véritables projets d'avenir pour l'ensemble de ces structures, et pour ces territoires qui sont en difficulté. Vous pouvez compter, monsieur le député, sur la totale mobilisation du Gouvernement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 625

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [22 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 février 2018](#)